



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 4 février 2021

CTN TRAINS

10 BALLES : LE PRIX DE L'ACCEPTATION ?

Pendant que la crise sanitaire prend un énième virage avec le retour d'un couvre-feu impactant lourdement les conditions de vie et de travail des agents, notamment lors des RHR, la direction s'ingénie à mettre en place des « challenges ». Mais alors qu'elle organise des jeux concours pour gagner des lots allant du casque audio au bon d'achat de 10 euros, les revendications des ASCT restent, elles, toujours sans réponses. Attitude irresponsable, indécente ou simplement hors-sol ?

Les ASCT, à l'instar de l'ensemble des cheminots, subissent une sixième année de gel salarial et s'apprêtent à voir un exercice de notation 2021 se durcir encore un peu plus au regard de la chute des effectifs et des embauches hors statut depuis le 1^{er} janvier 2020. Dans le même temps, ils subissent quotidiennement les conséquences d'une crise sanitaire violente sans précédent et des dispositions prises pour y faire face.

Malgré les mesures gagnées (maintien de la rémunération, ICSR et indemnité moyenne des RHR non pris), la réduction drastique des circulations conduit à la mise en place des SU (sans utilisation) et impacte lourdement leur rémunération. Quant aux conditions de RHR, largement dégradées, elles nécessitent l'intervention récurrente des militants de la CGT pour garantir aux agents un niveau acceptable de repos hors résidences.

Et pendant ce temps !

À contresens des attentes des agents et du contexte, dans lequel s'inclue l'incertitude de l'avenir liée aux baisses des circulations sur Voyages et aux projets d'ouverture à la concurrence des TER annoncés dans certaines régions, les pôles marketing (TER Centre-Val de Loire, etc.) élaborent des challenges avec à la clé la remise de divers lots (casques audios, enceintes, bons d'achat, etc.).

Sous couvert de développer la co-responsabilité, ces challenges tendent en réalité à forcer l'adhésion des ASCT aux différents projets des directions d'établissement, notamment ceux visant à développer la polyvalence au travers d'un nouveau métier voyageur sol/bord, ou encore à transférer la responsabilité de l'employeur vers les agents en cas d'agression.

Ce type de challenge est hors-sol !



Pour la Fédération CGT des cheminots, la PRIORITÉ est ailleurs !

- Assurer l'accompagnement de tous les trains, y compris ceux prévus en EAS ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail en revenant à une production multi-activités et en procédant aux embauches nécessaires à la couverture de tous les besoins ;
- Remettre la sécurité et la sûreté des trains et des usagers au cœur des missions des ASCT (autorisations de départ, etc.) ;
- Améliorer les conditions de RHR ;
- Répondre aux revendications des ASCT en matière de rémunération, de déroulement de carrière, etc.

La Fédération CGT des cheminots appelle les ASCT à la vigilance. Ne laissons pas la direction contourner nos repères collectifs (déroulement de carrière, code prime, reconnaissance pénibilité...) pour faire aboutir ses projets néfastes, refondre notre métier et instaurer le dumping social.

Avec la Fédération CGT des cheminots exigeons une réelle reconnaissance du métier d'ASCT, à commencer par l'augmentation de la prime de travail Trains !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :